



MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

Séance extraordinaire du Vendredi 15 juillet 2022, à 8 h 00

ORDRE DU JOUR

1. Législation

- 1.1. Ouverture de la séance et constat du quorum
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour
- 1.3. Adoption du règlement 825-2022 décrétant un emprunt n'excédant pas 1 872 060 \$ pour la réfection de 9 voies de circulation

2. Période de questions